



AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE PR-XXX-2020

SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

Aux personnes intéressées par un projet de règlement sur les projets de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 3 mars 2020, le conseil a adopté le projet de règlement numéro XXX-2020 intitulé Projet de règlement concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro XXX-2020.
2. Lors d'une séance extraordinaire tenue le 26 mars 2020, le conseil a adopté la résolution numéro 20-03-079 par laquelle il a désigné comme prioritaire l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement, comme le lui permet l'arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020.
3. En conséquence, la procédure de consultation publique rattachée au processus d'adoption de ce règlement et prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme est remplacée par une consultation écrite.
4. Vos questions et commentaires concernant ce projet de règlement doivent être reçus par écrit, au plus tard le 14 avril à 12 h à l'adresse courriel suivante : jfbrunet@brownsburgchatham.ca.
5. Les questions et les réponses seront publiées sur le site Internet de la Ville à l'expiration de ce délai.
6. Le projet de règlement numéro XXX-2020 concerne l'ensemble du territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham puisque le règlement concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) est applicable à toutes les zones de la Ville.
7. Une copie du projet de règlement peut être consultée sur le site Internet de la Ville.

DONNÉ À BROWNSBURG-CHATHAM, ce 30^e jour du mois de mars 2020.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 30 mars 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 30^e jour de mars 2020.

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique